

L'Oie des neiges au Québec Plan d'action 2013-2018

Issu d'un atelier de travail réalisé en janvier 2012 et regroupant les membres de la Table de concertation sur la gestion de la Grande Oie des neiges



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada 



Le présent rapport devrait être cité de la façon suivante :

Anonyme. 2013. L'Oie des neiges au Québec : Plan d'action 2013-2018. Document issu d'un atelier de travail regroupant les membres de la *Table de concertation sur la gestion de la Grande Oie des neiges*, Québec, Québec. 20 pages.

ISBN 978-0-660-21264-7

N° de cat. : CW66-344/2013F-PDF

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement :

- de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec le gouvernement du Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales est interdite, sauf avec la permission écrite de l'auteur. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'informathèque d'Environnement Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à enviroinfo@ec.gc.ca.

Photos :

Page couverture : © Environnement Canada

Intérieur de la page couverture : © Thinkstockphotos.ca

Page i : © Environnement Canada

Page iii : © Environnement Canada, Thinkstockphotos.ca

Page iv : © Environnement Canada

Pages 2, 5, 6, 7, 9, 10, 12, 13 : © Environnement Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement, 2013

Also available in English

Avant-propos

Depuis la mise en place du Comité de gestion intégrée de la Grande Oie des neiges en 1996, plusieurs initiatives ont permis de faire progresser le dossier de gestion de la Grande Oie des neiges, une sous-espèce de l'Oie des neiges dont, entre autres, la production de deux plans d'action (1997-2002 et 2005-2010; Service canadien de la faune 1997, Bélanger et Lefebvre 2006). Faisant toujours face à une population surabondante d'Oie des neiges, rien n'est encore gagné et plusieurs enjeux demeurent. C'est pourquoi des démarches ont été entreprises afin de produire un nouveau Plan d'action.

Les 25 et 26 janvier 2012, un atelier de travail avec facilitateur, organisé par le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, s'est tenu à Québec avec tous les membres de la Table de concertation sur la gestion de la Grande Oie des neiges (annexe II) afin d'échanger des idées et d'identifier la vision et les mesures à mettre en place dans le cadre d'un nouveau Plan d'action. Ainsi, par cette approche, tous les membres de la Table de concertation ont contribué et sont parties prenantes de ce nouveau plan en vue de s'assurer d'une gestion intégrée et durable de l'Oie des neiges au Québec. La mise en œuvre d'un nouveau Plan d'action demeure toujours un grand défi et repose sur la participation et la collaboration de tous les intervenants selon leur mandat et selon la disponibilité des ressources financières et humaines de chaque organisation. Comme par le passé, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada poursuit son rôle de coordonnateur dans ce dossier en facilitant les échanges d'information par la tenue de la Table de concertation sur la gestion de la Grande Oie des neiges.

Afin de favoriser la mise en œuvre de nouvelles mesures, un comité, formé par les membres de la Table de concertation, a été créé pour chacune des quatre directions stratégiques décrites dans le présent document. Chaque comité a pour mandat de déterminer les priorités d'action, les mesures à mettre en place ainsi que le calendrier de travail des cinq prochaines années, ce pourquoi l'on ne retrouve dans le présent document ni responsable désigné ni échéancier. Les mesures proposées dans ce Plan d'action guideront les comités stratégiques. Celles-ci pourraient cependant être revues au besoin, à la condition que l'esprit des orientations et de la vision soit conservé. Les quatre comités feront un rapport sur la progression des dossiers et les résultats obtenus lors de la rencontre annuelle de la Table de concertation sur la gestion de la Grande Oie des neiges qui se tient en septembre.





Table des matières

	Introduction	1
	Vision du Plan d'action : que souhaitons-nous avoir en place en 2018?	2
	Directions stratégiques	6
	Bibliographie	13
	Annexe I Mise à jour de la taille de la population	15
	Annexe II Liste des membres (et leur affiliation) de la Table de concertation sur la gestion de la Grande Oie des neiges ayant participé à l'atelier de travail des 25 et 26 janvier 2012	18
	Annexe III Mise à jour des informations sur les dommages causés par la sauvagine	19
	Annexe IV Mise à jour des niveaux de récolte de Grande Oie des neiges	20



Introduction

Depuis quelques années, les gestionnaires de la faune font face à une nouvelle problématique, celle des espèces surabondantes. Ces espèces échappent à la régulation naturelle, c'est-à-dire le contrôle par la capacité de support du milieu, la compétition, la prédation, ou encore à l'impact des activités anthropiques, par exemple la chasse et les pertes d'habitat. Leur surabondance entraîne la dégradation de leur habitat et, par conséquent, des impacts négatifs sur les autres espèces allant même jusqu'à une diminution de la biodiversité régionale. Ces espèces surabondantes sont souvent très fortement associées aux activités humaines, puisqu'elles ont su adapter leur alimentation tout en causant des impacts économiques tant positifs que négatifs. Leur abondance suscite donc des conflits entre les différents intervenants touchés par cette ressource. Enfin, elles posent de nouveaux défis aux gestionnaires de la ressource qui sont plus habitués à gérer des espèces dont les effectifs sont à la baisse et pour lesquelles un seuil minimal doit être fixé, que des espèces pour lesquelles la taille de la population doit faire l'objet d'un seuil maximal ou socialement acceptable.

L'explosion démographique de l'Oie des neiges – composée de deux sous-espèces soit, la Petite Oie des neiges dans le centre et l'Ouest de l'Amérique du Nord et la Grande Oie des neiges dans l'Est – est un bon exemple de population surabondante en Amérique du Nord. Des événements tels que la création de refuges, la diminution de la pression de chasse, les changements climatiques et les modifications des pratiques agricoles ont mené à la surabondance de cette population (Ankney 1996, Batt 1997, Batt 1998, Gauthier et al. 2005). La croissance de la population de la Grande Oie des neiges atteignait un taux de 9 % par année de 1983 à 1997 (Reed et al. 1998) et, à ce moment-là, les gestionnaires craignaient que les aires de reproduction, de migration et d'hivernage subissent des dommages sévères (Giroux et al. 1998). Conséquemment, à la suite d'une augmentation rapide de 25 000 à près d'un million d'individus en moins de trois décennies, une série de mesures spéciales de conservation a été mise en place au Canada à partir de l'automne 1998 afin de freiner la croissance de la population et de stabiliser sa taille à un maximum de 1 million d'individus, basée sur l'estimation du printemps.

La Grande Oie des neiges traverse plusieurs frontières au cours de sa migration et sa gestion implique donc plusieurs partenaires, ce qui exige d'importants efforts de collaboration et de concertation. Depuis la mise en place de mesures spéciales de conservation en 1998 au Canada et en 2009 aux États-Unis, la population est restée relativement stable, se situant entre 700 000 et 1 000 000 d'oiseaux (Reed et Calvert 2007; annexe I). Malgré les efforts mis en place, cet équilibre demeure précaire et nous sommes encore loin de l'objectif établi dans le Plan d'action 2005-2010, soit d'atteindre une population se situant entre 500 000 et 750 000 individus (Bélanger et Lefebvre 2006). Ce niveau permettrait de maintenir une population en santé et de réduire les risques d'atteinte à l'intégrité écologique des habitats et de la biodiversité. Il permettrait aussi à la population de récupérer à la suite de catastrophes naturelles ou anthropiques tout en minimisant les pertes liées aux dommages agricoles et en optimisant les retombées socio-économiques. L'Oie des neiges est une espèce qui s'adapte rapidement à son environnement et sait en tirer profit. Les facteurs ayant mené à sa surabondance sont toujours présents et laissent planer la possibilité d'un rebondissement de cette population.



Vision du Plan d'action : que souhaitons-nous avoir en place en 2018?

Lors de l'atelier de travail avec les membres de la Table de concertation sur la gestion de la Grande Oie des neiges, huit projections sont ressorties pour illustrer la situation espérée en 2018 à la fin de l'actuel Plan d'action. Ces projections sont décrites ci-après avec une liste de différentes pistes d'action qui pourraient faciliter leur concrétisation :

1. Mise en valeur améliorée de la ressource

Peu d'espèces animales sauvages atteignent des niveaux de population qui permettent d'en faire une exploitation soutenue. C'est pourtant le cas de l'Oie des neiges qui, par son abondance actuelle, doit être considérée comme une ressource importante. Il faudrait donc :

- mettre en valeur la ressource afin de permettre à l'ensemble des intervenants d'en tirer le maximum de bénéfices.

2. Maintien de l'intégrité écologique des milieux naturels

L'intégrité des différents milieux naturels utilisés par l'Oie des neiges durant son cycle annuel doit demeurer un aspect central de tout plan d'action. Un suivi régulier de ces habitats permet d'en évaluer l'intégrité et la capacité de support selon l'utilisation qu'en font les oies. Les milieux arctiques semblent se maintenir en équilibre et semblent même bénéficier du réchauffement climatique pour l'instant. Il n'y a toutefois pas d'aménagements possibles pour les milieux humides toundriques si une dégradation survenait. Il faut donc éviter toute dégradation pour ne pas aboutir à une situation semblable à celle observée pour la Petite Oie des neiges le long de la côte ouest de la Baie d'Hudson. Certains marais à scirpe localisés dans l'estuaire du Saint-Laurent ont vu leur productivité réduite par le broutement des oies. Ces milieux, dont la superficie est limitée, sont aussi touchés par d'autres facteurs tels que les apports en éléments nutritifs, l'érosion, le mouvement des glaces, etc. De plus, la présence de terres agricoles à proximité de ces milieux peut entraîner l'augmentation de leur utilisation par les oies, en permettant un déplacement aisé entre les sites d'alimentation et de repos, mais peu de données récentes sont disponibles à ce sujet. Le long du fleuve Saint-Laurent,

la réhabilitation des marais à scirpe est difficile et représente des coûts exorbitants. De ce fait, il faudrait :

- maintenir le suivi annuel de la végétation sur les aires de reproduction à l'île Bylot;
- réinstaurer le suivi des marais à scirpe sur les haltes migratoires le long du fleuve Saint-Laurent (suivi terrain ou par télédétection).

3. Connaissance accrue des Grandes Oies des neiges afin d'intervenir de façon adéquate dans les zones agricoles

L'utilisation des milieux agricoles par la Grande Oie des neiges sur les haltes migratoires et les aires d'hivernage est l'une des principales causes de l'augmentation de la taille de la population. La grande disponibilité de ces territoires a augmenté la capacité de support théorique de l'habitat avec pour conséquence des impacts sur les milieux naturels et des dommages aux récoltes. Le comportement des oies change rapidement en réponse à différentes mesures de gestion (par ex., récolte de conservation, programme structuré d'effarouchement), des modifications aux pratiques agricoles (nouvelles variétés de maïs utilisées, variation dans la proportion des différentes cultures en fonction du marché) ou simplement par opportunisme (utilisation des champs de petites céréales à l'automne autour du lac Saint-Jean). Par conséquent, il faudrait :

- effectuer une analyse fine de l'évolution des dommages aux terres agricoles dans le temps;
- développer un modèle prédictif des dommages possibles selon les différents paramètres de la saison en cours;
- réaliser un portrait de l'impact de l'effarouchement autant sur les bandes d'Oies des neiges que sur les dommages aux récoltes, entre autres par la mise au point d'une méthode d'évaluation des bénéfices;
- effectuer une étude des changements récents dans le comportement (dispersion, taille des bandes, etc.) des Oies des neiges et des facteurs qui en sont responsables afin de faire des interventions plus efficaces.

4. Réduction, à un niveau acceptable, des dommages aux récoltes causés par les Oies des neiges

Malgré la stabilisation de la taille de la population au cours de la dernière décennie et d'une absence de relation directe entre celle-ci et le niveau des indemnités au cours de cette période, les données de La Financière agricole du Québec montrent que les dommages aux cultures par la sauvagine sont toujours importants (annexe III). Il faudrait donc :

- déterminer un niveau acceptable de dommages, tant au niveau local que provincial;
- mettre en place des mesures planifiées réduisant les dommages aux cultures et les superficies touchées afin d'atteindre ces niveaux acceptables;
- développer des mesures, outre l'effarouchement, afin que les dommages aux cultures soient non récurrents.

5. Élaboration de mesures complémentaires pour réduire les dommages aux récoltes

Au cours des dernières années, un programme d'effarouchement collectif, la Mesure spéciale d'effarouchement des oies (MSEO), a été mis en place dans le but de diminuer les dommages aux cultures occasionnés par l'Oie des neiges. La récolte de conservation de printemps contribue aussi, de façon indirecte, à diminuer les dommages aux récoltes. Malgré tout, les dommages dans les champs agricoles demeurent importants. Dans la plupart des régions, la récolte printanière de conservation suscite moins d'engouement que lors de sa mise en œuvre en 1999 et les activités d'effarouchement requièrent de plus en plus de ressources humaines et financières. Par conséquent, il faudrait :

- explorer de nouveaux moyens pour contrôler la taille de la population d'Oies des neiges;
- réduire les superficies endommagées;
- adapter les pratiques agricoles afin qu'elles réduisent l'impact négatif des oies tout en demeurant bénéfiques pour les producteurs agricoles;
- élaborer de nouvelles approches afin d'améliorer l'efficacité de l'effarouchement.

6. Maintien de la taille de la population de Grandes Oies des neiges à un niveau acceptable

Il s'agit d'un élément clé de la gestion de la population tant d'un point de vue écologique que social. Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine a mis de l'avant une taille de population cible de 500 000 (PNAGS 2004). Depuis, des évaluations socio-économiques ont suggéré qu'une population oscillant entre 500 000 et 750 000 oies représenterait un niveau optimal permettant de maximiser les bénéfices liés à la présence de ces oiseaux par rapport aux coûts qu'ils engendrent (Bélanger et Lefebvre 2006). Malgré la stabilité relative de la population au cours de la dernière décennie, celle-ci s'est maintenue au-dessus du seuil de 750 000 presque chaque année. À un niveau plus local, la tendance qu'ont les Oies des neiges à se concentrer en très grandes bandes sur un petit nombre de sites tend à exacerber les impacts négatifs de leur présence dans ces régions, indépendamment du niveau total de la population. À cet égard, une collaboration étroite entre les chasseurs, qui constituent le principal outil pour contrôler et disperser la population, et les producteurs agricoles doit être privilégiée. De ce fait, il faudrait :

- maintenir les mesures spéciales de gestion visant à augmenter le prélèvement par la chasse telle que la récolte printanière de conservation – la seule mesure s'étant avérée efficace pour contrôler la taille de la population jusqu'à maintenant (Reed et Calvert 2007) – tant que la population cible n'est pas atteinte;
- évaluer la pertinence de mettre en place des mesures locales contribuant à diminuer la taille des grands rassemblements et à fragmenter la volée;
- mettre en place des mesures pour établir une relation gagnant gagnant entre les producteurs agricoles et les chasseurs tant au printemps qu'à l'automne.

7. Gestion intégrée de la ressource par les intervenants locaux et création d'un programme d'aide

Les activités d'observation et de chasse ainsi que les niveaux de dommages causés par les Oies des neiges aux terres agricoles varient d'une région à l'autre. Une gestion régionale est donc nécessaire pour augmenter l'efficacité des mesures. Ce sont les acteurs régionaux qui détiennent les connaissances qui permettent d'identifier les secteurs problématiques et de développer des outils adaptés à leur région. Il faudrait donc :

- encourager la mise en place d'initiatives de gestion intégrée à l'échelle locale ou régionale;
- créer des tables de concertations régionales afin que les différents intervenants liés à ce dossier travaillent de concert et en synergie dans chacune des régions aux prises avec cette problématique;
- améliorer la communication et la collaboration entre les différents intervenants (chasseurs, agriculteurs, observateurs, etc.) afin de mieux orienter la prise de décisions communes pour gérer cette ressource;
- encourager les producteurs agricoles déjà actifs et qui posent actuellement des gestes concrets;
- implanter un programme d'aide en ressources humaines, ou matérielles, ou financières afin de soutenir les initiatives locales de gestion intégrée.

8. Optimisation de l'activité de chasse

Avec une période de chasse à l'automne et une récolte de conservation au printemps, la population surabondante de Grande Oie des neiges offre aux chasseurs de sauvagine de nombreuses occasions pour pratiquer leur activité. Par contre, le nombre d'adeptes de la récolte printanière ainsi que leur succès de chasse demeurent faibles. Afin de rehausser l'intérêt, il s'avère nécessaire de développer des outils qui lèveront certains obstacles freinant l'accès à cette ressource. Le principal obstacle découle du fait que les oies passent une bonne partie de leur temps sur des terres privées lors de leur migration au Québec. Par conséquent, il faudrait :

- développer à l'échelle du Québec des systèmes de réseautage (Internet ou autre) facilitant le contact entre les chasseurs et les propriétaires des terres où les oies causent des dommages aux cultures;
- identifier les éléments freinant le succès de chasse et développer des outils permettant de les surmonter;
- encourager les outils qui mettent à profit les structures en place pour augmenter la communication auprès des associations régionales de sauvaginaires et des chasseurs;
- diffuser de l'information à jour sur les techniques de chasse à l'Oie des neiges au printemps ainsi que sur les meilleures périodes pour chasser dans chacune des régions du Québec afin d'y maximiser les chances de succès.





Directions stratégiques

Les différentes pistes d'action décrites précédemment devraient être soutenues par des mesures spécifiques touchant à quatre grandes directions stratégiques. La mise en œuvre de ces mesures favoriserait grandement l'atteinte des objectifs poursuivis par le Plan d'action 2013-2018.

1. Accroître les connaissances scientifiques pour optimiser la gestion de la Grande Oie des neiges

1.1 Par l'acquisition de connaissances

Le comportement des oies évolue et s'ajuste constamment en réponse aux changements environnementaux d'origine naturelle et anthropique ainsi qu'en réponse aux mesures de gestion qui sont mises en place. Les activités de recherche déjà en place et celles qui permettront d'acquérir de nouvelles connaissances viendront appuyer une gestion adaptative de la ressource. Ceci pourrait se faire :

- 1.1.1 en maintenant les programmes de suivis scientifiques actuels sur la Grande Oie des neiges, notamment l'inventaire printanier, le suivi de la reproduction et le baguage à l'île Bylot, l'inventaire automnal de productivité annuelle ainsi que le suivi de la production végétale dans la toundra à l'île Bylot;
- 1.1.2 en reprenant les inventaires de végétation dans les marais à scirpe de la Réserve nationale de faune du cap Tourmente;
- 1.1.3 en révisant les estimations de la taille de la population de l'inventaire de printemps selon le nouveau protocole d'échantillonnage;
- 1.1.4 en procédant à une évaluation scientifique de l'effet sur la population des nouvelles mesures de gestion mises en place aux États-Unis depuis 2009;
- 1.1.5 en développant une chaire de recherche universitaire sur la Grande Oie des neiges;
- 1.1.6 en quantifiant l'effet des différentes techniques de chasse, et en particulier le rampement, sur le succès de chasse et les mouvements des oiseaux.

1.2 Par l'analyse des informations contenues dans les bases de données existantes

Une quantité appréciable d'informations sur différents aspects de l'Oie des neiges, colligée de façon régulière et parfois systématique par plusieurs intervenants, est disponible. Une bonne partie de cette information est présentement disséminée entre plusieurs intervenants, mal connue, peu accessible et donc très peu utilisée. L'intégration de ces informations avec les recherches et suivis scientifiques énumérés au point 1.1 devrait permettre d'améliorer le portrait de la situation de la Grande Oie des neiges au Québec et ainsi contribuer à une meilleure gestion. Ceci pourrait se faire :

- 1.2.1 en procédant à un inventaire détaillé de toutes les sources de données disponibles qui pourraient avoir un lien avec la gestion de la Grande Oie des neiges et, le cas échéant, en créant une ou des bases de données facilement utilisables pour établir des liens entre différents éléments qui permettraient une meilleure gestion;
- 1.2.2 en confiant au comité de la direction stratégique sur l'accroissement des connaissances scientifiques (voir l'avant-propos) la tâche d'identifier les besoins d'analyses croisées à partir de l'inventaire détaillé des données qui aura été fait;
- 1.2.3 en obtenant l'accès à de l'information plus précise de la part de La Financière agricole du Québec, en particulier au niveau de la répartition spatiale fine des dommages, tout en respectant la protection des informations personnelles;
- 1.2.4 en compilant en détail les données disponibles sur l'effarouchement des oies colligées par les fédérations régionales de l'Union des producteurs agricoles depuis le début du programme de la Mesure spéciale d'effarouchement des oies (MSEO) et en améliorant les techniques de collecte pour favoriser l'utilisation et le traitement de ces données;
- 1.2.5 en documentant les adaptations possibles aux pratiques agricoles qui contribueraient à diminuer les dommages dus à la présence des oies;
- 1.2.6 en ayant accès à des cartes mises à jour annuellement de l'ensemble du paysage agricole;
- 1.2.7 en dressant un portrait économique de la Grande Oie des neiges à l'échelle des régions du Québec afin de mieux quantifier les coûts et bénéfices engendrés par la présence de cet oiseau;



- 1.2.8 en produisant un 3^e bilan scientifique, faisant suite à ceux de 1998 et de 2007, afin de mettre à jour l'évaluation de l'ensemble des mesures de gestion actuelles et passées de la population de Grande Oie des neiges et en formulant de nouvelles recommandations si nécessaire;
- 1.2.9 en contribuant à la révision de l'objectif de la taille de la population cible continentale de la Grande Oie des neiges effectuée par le comité du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, actuellement de 500 000 individus (PNAGS 2012), pour un objectif de 500 000 à 750 000 individus tenant compte de différentes variables permettant un équilibre entre les paramètres écologiques et sociaux reliés à la présence des oies.

2. Favoriser la mise en place de mécanismes locaux de gestion intégrée de la Grande Oie des neiges

2.1 Par le maillage entre les différents groupes d'intervenants

Des mesures sont entreprises par les différentes organisations, mais la communication n'est pas toujours facile entre celles-ci. Un meilleur système de communications permettrait d'agir de manière concertée et plus efficace afin de diminuer les dommages aux récoltes. Ceci pourrait se faire :

- 2.1.1 en développant des systèmes de réseautage regroupant les chasseurs et les agriculteurs partout au Québec, en s'inspirant du modèle développé au Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- 2.1.2 en diffusant aux chasseurs, sous forme d'alerte, les observations et les interventions des effaroucheurs engagés par les différentes fédérations de l'Union des producteurs agricoles;
- 2.1.3 en développant, à l'échelle du Québec, un réseau d'observateurs d'oies et en diffusant leurs observations en temps réel sur une plateforme telle qu'Internet ou autre.

2.2 Par l'implication des intervenants régionaux

Les intervenants régionaux sont les mieux informés sur les problématiques particulières de leur secteur. Leur concertation et leur implication sont des éléments clés dans la gestion de la population de l'Oie des neiges. Il est donc fondamental de les inclure au niveau de la gestion régionale. Ceci pourrait se faire :

- 2.2.1 en incitant les leaders régionaux à mettre en place des tables de concertation régionales et à créer les conditions favorables qui concrétiseront les mesures proposées;
- 2.2.2 en établissant un plan intégré de prévention des dommages propre aux régions confrontées à un problème de déprédation agricole.

3. Informer et sensibiliser les partenaires, les intervenants locaux et le public sur la problématique de la Grande Oie des neiges et sur les mesures de gestion

3.1 Par la diffusion de l'information aux intervenants concernés

La transmission de l'information est un élément-clé pour assurer une bonne compréhension du dossier de la Grande Oie des neiges par tous les intervenants et ainsi favoriser leur implication. Les mesures entreprises dans tous les milieux doivent être connues et diffusées afin de faire avancer les objectifs du Plan. Ceci pourrait se faire :

- 3.1.1. en maintenant la Table de concertation sur la gestion de la Grande Oie des neiges coordonnée par Environnement Canada et qui se réunit une fois par année;
- 3.1.2. en partageant les résultats concluants des différentes mesures entreprises dans le cadre de ce Plan auprès des autres intervenants et des médias régionaux ou nationaux;
- 3.1.3. en adaptant ces nouvelles façons de gérer selon les réalités locales ou régionales et en s'assurant d'obtenir une rétroaction à l'égard de ces mesures.

3.2 Par la mise en place d'un plan de communication pour le public

La gestion de la Grande Oie des neiges passe, entre autres, par une acceptation sociale des outils utilisés. Il est donc important de maintenir le public informé de la situation de cette population ainsi que de différentes mesures entreprises pour la gérer et les objectifs visés. Ceci pourrait se faire :

- 3.2.1 en élaborant et en diffusant un répertoire de sites et de périodes d'activités de prélèvements fauniques;
- 3.2.2 en entreprenant une démarche de marketing et de promotion lors de l'instauration de nouvelles mesures de gestion;
- 3.2.3 en suscitant l'intérêt du public pour cette population d'oiseaux au moyen de différentes activités, notamment dans les écoles;
- 3.2.4 en répertoriant les meilleurs sites et périodes d'observations des Oies des neiges, et en tenant ce répertoire à jour.



4. Encourager les décideurs de chaque organisation concernée par la gestion de la Grande Oie des neiges à adhérer au Plan d'action et à sa mise en œuvre

4.1 Pour susciter l'engagement des intervenants clés à soutenir la mise en œuvre du Plan d'action

Le succès d'un plan comme celui-ci passe par un engagement des différentes organisations afin de faire avancer le dossier dans la mesure du mandat et des ressources humaines ou financières de chaque organisation. Dans le cadre du plan actuel, nous voulons augmenter l'intérêt envers ce plan. Ceci pourrait se faire :

- 4.1.1 en encourageant les directeurs concernés de chaque organisation à signer une déclaration de soutien à la vision et aux directions stratégiques du Plan d'action 2013-2018;
- 4.1.2 en fournissant l'expertise de leur organisation pour faciliter la mise en place de programmes régionaux de gestion intégrée;
- 4.1.3 en maintenant une coordination au niveau provincial assurée par le Service canadien de la faune d'Environnement Canada;
- 4.1.4 en recherchant des avenues novatrices de financement pour aider à la réalisation de mesures concrètes au niveau local ou régional.

4.2 Pour trouver les ressources nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'action

La migration de la Grande Oie des neiges dans le Québec méridional engendre des retombées économiques importantes (Groupe conseil Genivar Inc. 2005) mais aussi des pertes importantes au niveau des dommages aux cultures. Une meilleure répartition des coûts et bénéfices entre tous les acteurs serait souhaitable afin d'obtenir une meilleure acceptabilité sociale de cette ressource. Ceci pourrait se faire :

- 4.2.1 en évaluant la possibilité d'utiliser une partie des revenus de la vente des permis de chasse aux oiseaux migrateurs pour créer un fonds permettant de combler la portion manquante des indemnités allouées aux producteurs agricoles;



- 4.2.2 en explorant les mécanismes par lequel les observateurs d'oiseaux ainsi que l'industrie touristique pourraient contribuer au fonds permettant de combler la portion manquante des indemnités allouées aux producteurs agricoles;
- 4.2.3 en explorant les options d'incitatifs financiers qui pourraient être versés aux producteurs agricoles participant soit à des initiatives de gestion intégrée locales ou régionales, soit à la mise en œuvre d'autres actions du Plan d'action;

- 4.2.4 en maintenant le programme de prévention et d'indemnisation aux producteurs agricoles soutenus financièrement par les ministères concernés.

4.3 Par la mise en place de réglementations appropriées

La chasse traditionnelle d'automne et la récolte de conservation du printemps sont les principaux outils utilisés par le Service canadien de la faune pour gérer la population d'Oie des neiges (annexe IV). Les États de l'est des États-Unis ont aussi maintenant deux périodes de chasse différentes, soit la chasse d'automne et la chasse spéciale de conservation (février à avril, variable selon les États) pour contrôler la taille de la population de la Grande Oie des neiges. Même si la population est relativement stable depuis plusieurs années, les oies s'adaptent rapidement aux différentes mesures de gestion. Il est donc important de rester à l'affût et d'être proactif dans l'application de la réglementation. Ceci pourrait se faire :

- 4.3.1 en maintenant la libéralisation des règlements de chasse jusqu'à l'atteinte de la taille de la population cible;
- 4.3.2 en ajustant la réglementation selon les nouvelles réalités de cette population, telles que fournies par les travaux scientifiques et de suivi;
- 4.3.3 en mettant en place des mécanismes flexibles de gestion afin de réagir promptement aux changements comportementaux des oies.





Bibliographie

- Ankney, C.D. 1996. An embarrassment of riches: Too many geese. *Journal of Wildlife Management*, 60 : 217-223.
- Batt, B.D.J. (éditeur). 1997. Arctic ecosystems in peril: report of the Arctic Goose Habitat Working Group. Arctic Goose Joint Venture Special Publication. U.S. Fish and Wildlife Service, Washington, D.C. and Canadian Wildlife Service, Ottawa, Ontario. 120 pages.
- Batt, B.D.J. (éditeur). 1998. The Greater snow goose: report of the Arctic Goose Habitat Working Group. Publication spéciale du Plan conjoint sur les oies de l'Arctique. U.S. Fish and Wildlife Service et Service canadien de la faune, Washington (D.C.) et Ottawa (Ontario). 88 pages.
- Bélanger, L. et J. Lefebvre. 2006. Plan de gestion intégrée durable de la Grande Oie des neiges au Québec : Plan d'action 2005-2010. Service canadien de la faune, région du Québec, Environnement Canada, Sainte-Foy (Québec). 34 pages.
- Gauthier, G., J.-F. Giroux, A. Reed, A. Béchet et L. Bélanger. 2005. Interactions between land use, habitat use and population increase in greater snow geese: what are the consequences for natural wetlands? *Global Change Biology*, 11: 856-868.
- Gauvin, J. et A. Reed. 1987. A simulation model for the Greater Snow Goose population. Occasional paper #64. Canadian Wildlife Service, Environment Canada, Ottawa (Ontario). 28 pages.
- Groupe conseil Genivar inc. 2005. Étude des impacts socioéconomiques : La sauvagine en migration dans le Québec méridional, particulièrement la Grande Oie des neiges et la Bernache du Canada. Environnement Canada. 63 pages + annexes.
- Giroux, J.-F., G. Gauthier, G. Costanzo et A. Reed. 1998. Impact of geese on natural habitats. Pages 32-57 dans B. D. J. Batt, ed. The Greater Snow Goose: report of the Arctic Goose Habitat Working Group. Arctic Goose Joint Venture Special Publication. U.S. Fish and Wildlife Service, Washington, D.C. and Canadian Wildlife Service, Ottawa, Ontario.

Plan nord-américain de gestion de la sauvagine. 2004. Plan nord-américain de gestion de la sauvagine 2004 - Orientation stratégique : Renforcer les fondements biologiques. U.S. Department of the Interior, Fish and Wildlife Service; Secretaria de Medio Ambiente y Recursos Naturales (SEMARNAT) du Mexique; et Environnement Canada, Service canadien de la faune, 22 pages.

Plan nord-américain de gestion de la sauvagine. 2012. Plan nord-américain de gestion de la sauvagine pour 2012 : Les gens au service de la conservation de la sauvagine et des terres humides. U.S. Department of the Interior, Fish and Wildlife Service; Secretaria de Medio Ambiente y Recursos Naturales (SEMARNAT) du Mexique; et Environnement Canada, Service canadien de la faune, 48 pages.

Reed, A., J.-F. Giroux et G. Gauthier. 1998. Population size, productivity, harvest and distribution. Pages 5-31 dans B. D. J. Batt, ed. The Greater Snow Goose: report of the Arctic Goose Habitat Working Group. Arctic Goose Joint Venture Special Publication. U.S. Fish and Wildlife Service, Washington, D.C. and Canadian Wildlife Service, Ottawa, Ontario.

Reed, E.T. et A.M. Calvert (éditeurs). 2007. Évaluation de l'effet des mesures spéciales de conservation sur la Grande Oie des neiges : un rapport du groupe de travail sur la Grande Oie des neiges, publication spéciale du Plan conjoint des Oies de l'Arctique, Service canadien de la faune, Sainte-Foy (Québec). 89 pages + annexes.

Service canadien de la faune. 1997. Plan d'action de la Grande Oie des neiges 1997-2002. Sainte-Foy (Québec).

Annexe I - Mise à jour de la taille de la population

Suite à une révision de la méthodologie d'échantillonnage et d'analyse des données de l'inventaire printanier de la population en 2010, certaines lacunes ont été mises à jour. Des correctifs ont été apportés à partir de l'inventaire de 2010 et nous avons amorcé la révision de l'estimation de certaines années (bâtonnets de couleur plus pâle dans la figure 1). Malgré une tendance initiale à la baisse de la taille de la population suite à la mise en place des mesures spéciales de conservation au Québec en 1998, la tendance générale depuis une décennie est une stabilité relative de la population entre environ 700 000 et 1 000 000 de Grandes Oies des neiges (tableau 1).

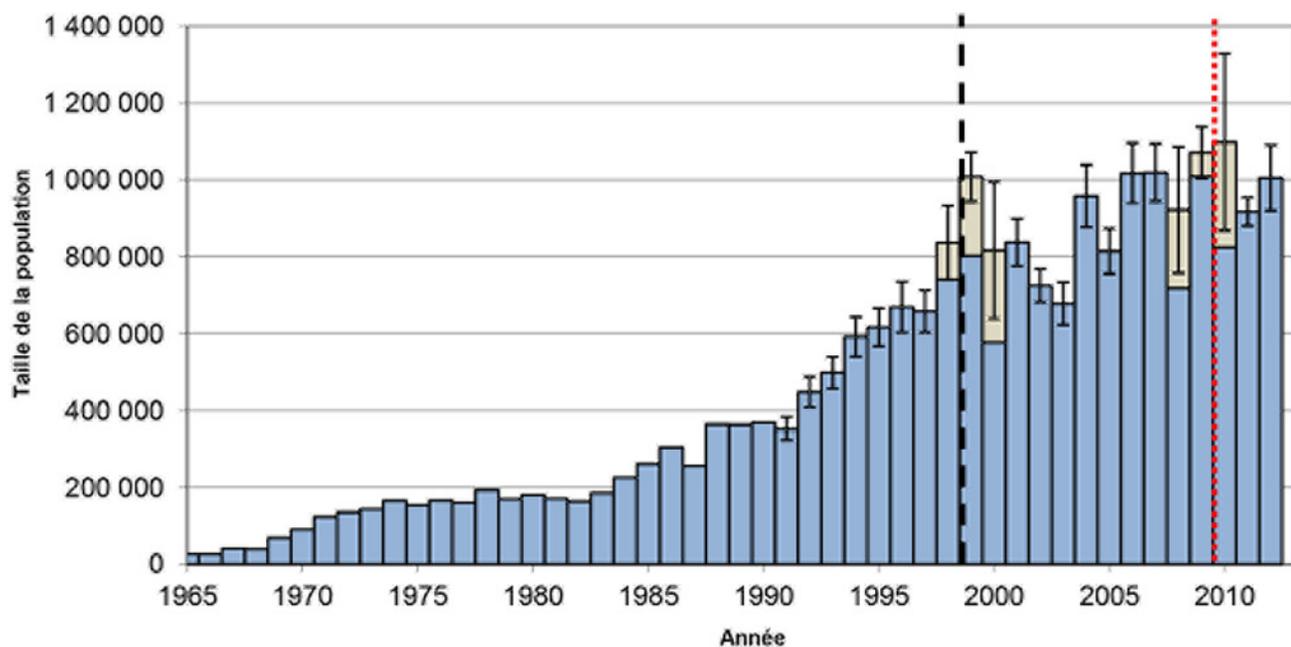


Figure 1. Estimation de la taille de la population de la Grande Oie des neiges lors de l'inventaire printanier effectué par le Service canadien de la faune, 1965-2012.

Pour les années 1998 à 2000 et 2007 à 2010, la partie plus pâle des bâtonnets indique une correction apportée grâce à une étude télémétrique. Les barres d'erreur pour ces années sont les intervalles de confiance de la population totale alors que les autres intervalles de confiance représentent la marge d'erreur de l'estimation de la population. Les bâtonnets bleu pâle sont des estimations de population calculées selon la méthodologie d'échantillonnage révisée. La ligne noire pointillée indique le début de l'application des mesures spéciales de conservation au Québec et la ligne rouge pointillée, celle des mesures de conservation aux États-Unis.

Tableau 1. Estimation de la population printanière et du succès de la reproduction des Grandes Oies des neiges, 1965-2012.

Année	Population printanière estimée ¹	Pourcentage de jeunes dans la volée d'automne ²		Taille des couvées à l'automne ³	
		Moyenne	n	Moyenne	n
1965	25 400				
1966	25 400				
1967	40 900				
1968	38 900				
1969	68 800				
1970	89 600				
1971	123 300				
1972	134 800				
1973	143 000	40,6	800	2,94	49
1974	165 000	6,4	7 282	2,19	119
1975	153 800	31,2	17 579	2,71	1 294
1976	165 600	12,6	20 847	2,46	419
1977	160 000	23,9	10 297	2,28	396
1978	192 600	17,9	9 679	2,34	309
1979	170 100	28,2	20 849	2,65	1 226
1980	180 000	35,3	12 120	2,76	651
1981	170 800	16,3	10 683	2,30	229
1982	163 000	25,1	9 577	2,48	661
1983	185 000	47,4	12 353	2,86	1 246
1984	225 400	30,4	39 781	2,63	2 434
1985	260 000	25,8	33 700	2,49	1 682
1986	303 500	2,3	22 998	1,89	74
1987	255 000	40,2	33 278	2,77	1 882
1988	363 800 ⁴	33,1	40 246	2,76	2 444
1989	363 200	31,1	29 191	2,59	2 014
1990	368 300	23,6	20 313	2,54	830
1991	352 600	38,3	15 102	2,69	1 247
1992	448 100	5,4	32 252	2,06	404
1993	498 400	47,8	24 163	2,75	2 743
1994	591 400	9,2	16 444	2,44	242
1995	616 600	16,6	19 519	2,47	665
1996	669 100	25,1	22 595	2,34	1 247

Année	Population printanière estimée ¹	Pourcentage de jeunes dans la volée d'automne ²		Taille des couvées à l'automne ³	
		Moyenne	n	Moyenne	n
1997	657 500	36,8	17 586	2,69	1 222
1998	836 600 ⁵	33,1	17 982	2,52	1 440
1999	1 008 000 ⁵	2,1	20 394	2,09	91
2000	816 500 ⁵	22,7	20 468	2,54	1 302
2001	837 400	27,5	22 106	2,36	1 072
2002	725 000 ⁶	6,0	18 930	1,91	274
2003	678 000	27,0	15 900	2,36	1 092
2004	957 600	17,8	26 206	2,44	1 031
2005	814 600	20,7	29 022	2,38	1 470
2006	1 017 000	19,7	23 378	2,34	1 143
2007	1 019 000	20,6	25 463	2,28	1 371
2008	922 000 ^{5,6}	40,0	32 020	2,62	3 188
2009	1 071 000 ^{5,6}	10,6	28 969	2,08	753
2010	1 098 000 ^{5,6}	19,6	27 030	2,25	1 533
2011	917 000 ⁶	28,0	31 719	2,42	2291
2012	1 005 000⁶	12,2	25,822	2,19	834

1. à partir du décompte des photos aériennes

2. à partir de décomptes visuels au sol

3. couvées accompagnées de 2 parents

4. aucun inventaire n'a été effectué – la valeur est dérivée du modèle de population publié dans Gauvin et Reed (1987)

5. les estimations de 1998 à 2000 et de 2008 à 2010 ont été corrigées pour les bandes d'oies manquées lors de l'inventaire d'après les données de télémétrie.

6. estimations selon la méthodologie d'échantillonnage révisée

Annexe II - Liste des membres (et leur affiliation) de la Table de concertation sur la gestion de la Grande Oie des neiges ayant participé à l'atelier de travail des 25 et 26 janvier 2012

Michel Baril	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
Daniel Bordage	Service canadien de la faune, Environnement Canada
Isabelle Breune	Agriculture et Agroalimentaire Canada
Guylain Charron	Confédération de l'Union des producteurs agricoles
Carol Deschênes	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
Bernard Dubé	La Financière agricole du Québec
Marie-France Gagnon	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Gilles Gauthier*	Université Laval
Benoit Gendreau*	Municipalité régionale de comté de Montmagny
Clément Gilbert	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
Jean-François Giroux*	Université du Québec à Montréal
Claude Grondin	Fondation de la faune du Québec
Jean-Sébastien Guénette	Regroupement QuébecOiseaux
Benoît Jobin	Service canadien de la faune, Environnement Canada
François Lachance	Fédération des pourvoiries du Québec
Josée Lefebvre*	Service canadien de la faune, Environnement Canada
Katerine Montcalm	Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Côte-du-Sud
Bruno Nicole	Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Côte-du-Sud
France Papineau*	Conseil pour le développement de l'agriculture au Québec
Catherine Poussart	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
Sébastien Rioux	Fondation de la faune du Québec

* membre du comité de rédaction

Annexe III – Mise à jour des informations sur les dommages causés par la sauvagine

Afin de comprendre l'évolution des dommages aux récoltes causés par la sauvagine depuis l'implantation de ce programme, nous avons fait une analyse simple des données d'indemnisation du programme des dommages causés par la sauvagine (incluant les Oies des neiges, les Bernaches du Canada, les Grues du Canada et les canards) provenant de La Financière agricole du Québec. Pour connaître la tendance, nous avons utilisé les superficies touchées plutôt que les coûts des indemnisations (dont la valeur en argent varie dans le temps en fonction du marché).

Une tendance significative à la hausse est notée entre la superficie totale des champs agricoles ayant subi des dommages et les années ($F = 7,088$; $df = 1 \ \& \ 19$; $p = 0,01539$). Par contre, la variable « année » n'explique que 23 % de la variabilité de la superficie totale touchée. On note aussi qu'il n'existe pas de lien entre la taille de la population de Grande Oie des neiges et la superficie des terres agricoles touchées ($F = 0,3426$; $p = 0,566$), mais qu'il y a un lien significatif entre la taille de la population et les années ($F = 14,2808$; $p = 0,0014$).

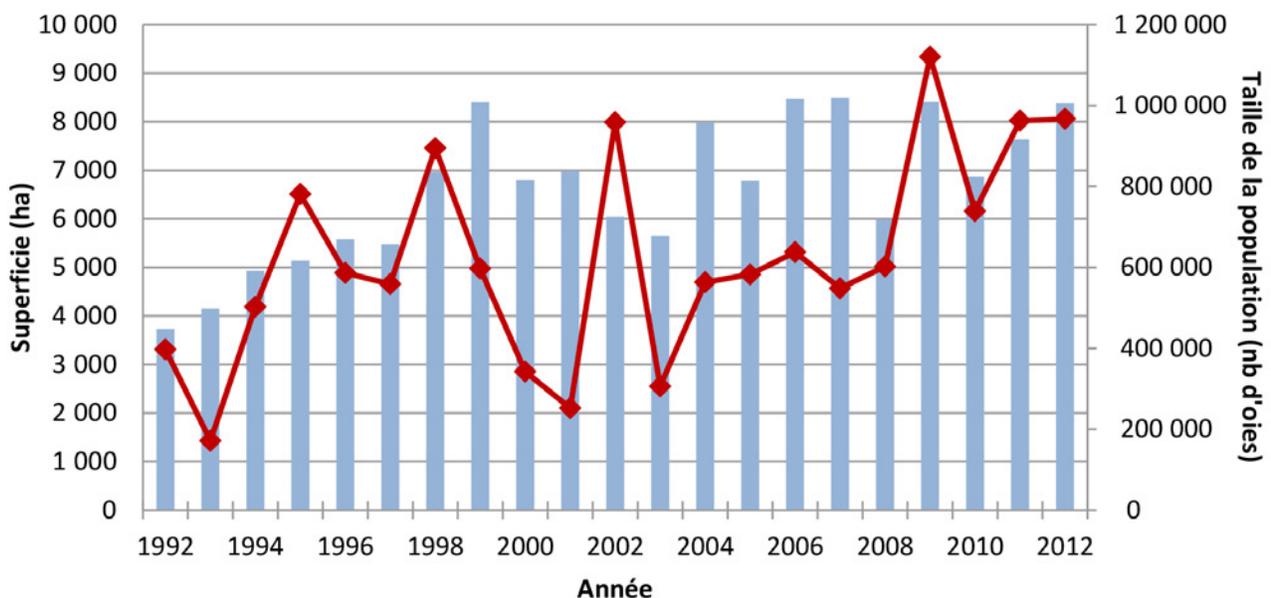


Figure 2. Superficie totale des terres agricoles qui ont été indemnisées par La Financière agricole du Québec (courbe) et la taille de la population de la Grande Oie des neiges (bâtonnets), de 1992 à 2012. Pour l'année 2012, la superficie totale touchée est provisoire (source des données, Direction de l'intégration de programmes, La Financière agricole du Québec).

Annexe IV - Mise à jour des niveaux de récolte de Grande Oie des neiges

La récolte de jeunes est très variable d'une année à l'autre et est dépendante des conditions de nidification dans l'Arctique. La récolte des adultes a, par contre, un impact direct sur la taille de la population. Certaines tendances sont observées selon les différentes saisons de chasse observées (Figure 3).

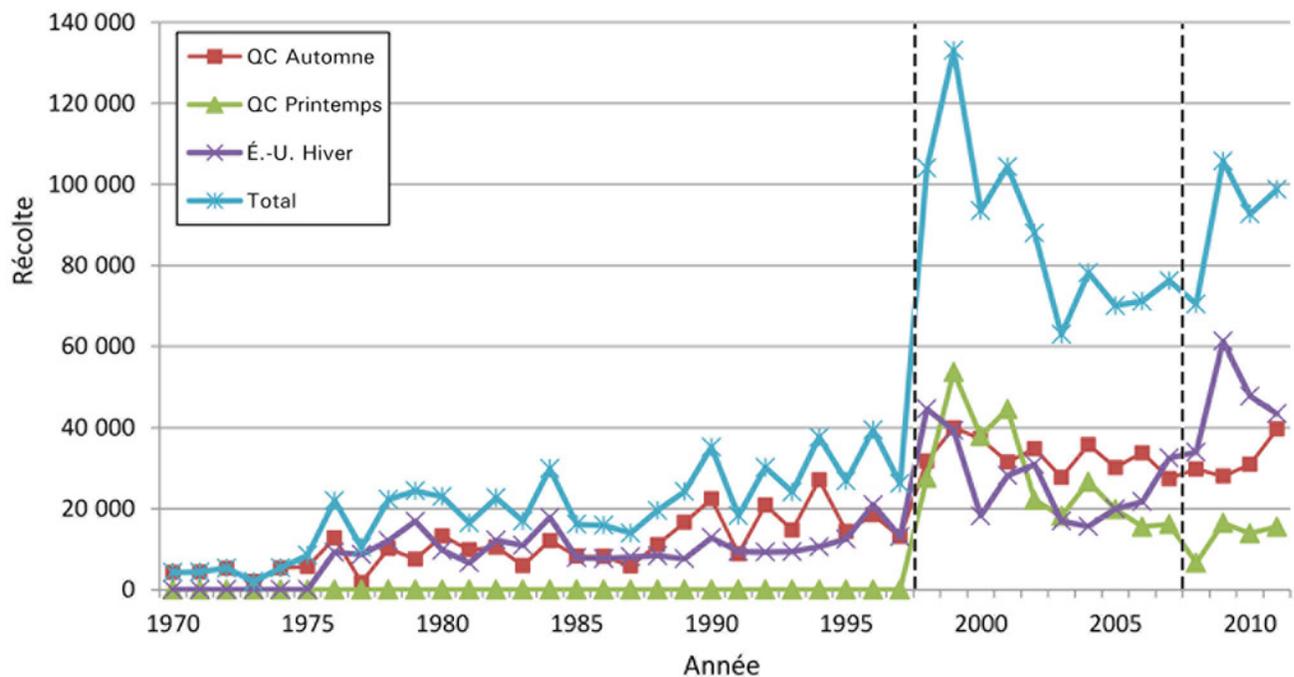


Figure 3. Estimation de la récolte des oies adultes lors des différentes saisons de chasse au Québec et aux États-Unis de 1970 à 2011. Les données proviennent du Service canadien de la faune et du Conseil de la Voie Migratoire de l'Atlantique. La première ligne noire pointillée représente la mise en place des mesures spéciales de conservation au Québec et la deuxième ligne, celles aux États-Unis.

Après une certaine augmentation de la récolte d'adultes au Québec dans la saison régulière de l'automne à la suite de la libéralisation de la réglementation à l'automne 1998, une légère baisse a été observée suivie d'une période de stabilisation dans les années récentes. La récolte de conservation du printemps au Québec a connu un vif succès dans les premières années suivant son instauration en 1998, mais est en déclin depuis ce temps. On note une hausse progressive de la récolte d'adultes aux États-Unis depuis la mise en place de mesures spéciales de conservation en 2009. On estime qu'entre 60 000 et 140 000 Grandes Oies des neiges adultes sont récoltées chaque année.

www.ec.gc.ca

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement Canada

Informathèque

10, rue Wellington, 23^e étage

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800

Télécopieur : 819-994-1412

ATS : 819-994-0736

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca